

Coordonnateur-trice pédagogique de la Plateforme d'Appui à la Scolarisation et de l'APADHE

1 – POSTE

Public concerné : Le poste est ouvert aux enseignants du 1^{er} degré possédant un certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Cadre d'exercice : Le coordonnateur-trice de la plateforme d'appui à la scolarisation et de l'APADHE exerce sous la responsabilité de l'IEN-ASH chargé du SDEI. Il-elle conduit ses missions au sein de l'équipe du SDEI et en interaction avec ses membres.

Lieu de rattachement : DSDEN de l'Ariège, 7 rue du Lieutenant Paul Delpéch BP40077 09008 Foix Cedex

2 – MISSIONS

Coordination de la plateforme d'appui à la scolarisation

- Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des élèves à comportement difficile :
 - Participer à l'évaluation des besoins de l'élève et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques.
 - Répondre aux sollicitations des enseignants, soutenir les actions d'aide proposées par l'équipe éducative, aider les personnels de l'Education nationale à développer ou mettre en œuvre leurs compétences professionnelles au service d'une pédagogie adaptée aux besoins de ces élèves.
 - Informer sur les outils et les adaptations pédagogiques en fonction du contexte d'enseignement et des difficultés identifiées.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de formation liées aux troubles du comportement
- Participer aux travaux de la cellule départementale d'appui à la scolarisation (CDAS)
- Contribuer au développement de la coopération avec différents acteurs (RASED, service ASE, services médico-social ou de la santé)

Coordination du dispositif d'accompagnement pédagogique d'aide à domicile, à l'hôpital ou à l'école (APADHE)

- Élaborer le projet pédagogique en lien avec les partenaires
- Coordonner la mise en œuvre du projet en lien l'équipe éducative, le service santé, la DVE et les PEP.09
- Rechercher des intervenants,
- Communiquer autour du dispositif, participation à des formations d'enseignants,
- Contribuer à la mise en œuvre du programme TED-I (robot de téléprésence)

3- COMPETENCES REQUISES

Connaissances et compétences requises

- ☞ Connaître le cadre réglementaire relatif à la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers et plus spécifiquement pour les élèves présentant des comportements perturbateurs.
- ☞ Avoir une expérience pédagogique d'enseignement auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et plus particulièrement ceux présentant des comportements perturbateurs.
- ☞ Disposer de bonnes connaissances des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées (dont celles reposant sur l'usage d'outils numériques).
- ☞ Être en mesure de conseiller des personnels de l'Education nationale.
- ☞ Avoir le sens de l'écoute et la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- ☞ Disposer de capacités d'adaptabilité.
- ☞ Faire preuve de disponibilité.
- ☞ S'inscrire dans une démarche de formation permanente.

Personne en charge du dossier : **DE LA CRUZ Michel** IEN FOIX Pays de Foix, conseiller technique ASH **05.67.76.52.82**